



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 28 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Garges-lès-Gonesse, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie, Salon d'Honneur, sis 8 place de l'Hôtel de Ville à Garges-lès-Gonesse, sous la présidence de Monsieur Benoit JIMENEZ, Maire.

Etaient présents : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI (arrivé à 19h03 pour le vote du point n°0), Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE (arrivé à 19h10, point n°4, délibération n°CM-21-075), Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika, M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY (arrivée à 19h09, point n°3, délibération n°CM-21-074), M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE (arrivée à 19h03 pour le vote du point n°0), Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

Etaient représentés :

M. Teddy VIRALDE
Mme Christine DIANE
Mme MADDI Béatrice
M. Tolgahan KUS

pouvoir à Mme Sylvie LETOURNEAU
pouvoir à Mme Marie-Claude LALLIAUD
pouvoir à M. Samy DEBAH
pouvoir à M. Dean NGUYEN

Etaient absents :

M. Mamady Saiba CAMARA
M. Ali BELKADI.

Mme HADJ-AHMED Malika a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire :

POINT N°1 : Rapporteur Mme FREY.

OBJET : Convention de partenariat pour l'Education Artistique et Culturelle avec l'Académie de Versailles

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 31 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

8 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** la convention de partenariat pour l'Education Artistique et Culturelle avec l'Académie de Versailles,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer et à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°2 : Rapporteur Mme FREY.

OBJET : Modification du règlement intérieur de la Maison des Arts afin d'y annexer un nouveau modèle de contrat de location des instruments de musique et un document de mise à disposition de locaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 31 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane

GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

8 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **APPROUVE** la proposition de modifier le règlement intérieur de la Maison des Arts afin d'y annexer un nouveau modèle de contrat de location des instruments de musique et un document de mise à disposition de locaux à destination des usagers de l'établissement et d'artistes amateurs ou professionnels.

▶ **DECIDE** de modifier le règlement intérieur de la Maison des Arts afin d'y annexer un nouveau modèle de contrat de location des instruments de musique et un document de mise à disposition de locaux.

POINT N°3 : Rapporteur Mme FREY.

OBJET : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** les projets d'Education Artistiques et Culturelle comme Arts à l'école, Chœurs à l'école, et le développement des pratiques artistiques numériques,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC) à hauteur de 95 000 € au titre de l'année 2021 pour les 3 projets dans le cadre du dispositif de soutien aux projets pédagogiques structurants et de procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°4 : Rapporteur M. MARSEILLE.

OBJET : Versement des subventions municipales aux projets d'action éducative pour les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** le financement des projets d'action éducative selon la répartition ci-après,

Écoles Maternelles	Projets	Subventions financières
Jacques Prévert 2	Découverte du milieu marin - aquarium de Paris	1 440.00 €
Jacques Prévert 2	Construire Lego	335.00 €

Jean Jaurès	Découvrir le milieu équestre 1	1 400.00 €
Jean Jaurès	Découvrir le milieu équestre 2	356.00 €
Maximilien Robespierre 2	Agir ensemble pour l'élaboration d'une œuvre commune en kaplas	480.00 €
Écoles Elémentaires	Projets	Subventions financières
Jean Jaurès	Enquête en arts et histoire au parc Samara	770.00 €
Jean Jaurès	Enquête Moyen-Age à Provins	1 510.08€
Jean Moulin 1	La jungle : invitation au voyage et sensibilisation au développement durable	3 500.00 €
Maximilien Robespierre 1	Jardin d'acclimatation 1	865.00 €
Maximilien Robespierre 1	Jardin d'acclimatation 2	857.00 €
Alphonse Daudet	Equitation	633.46 €
Paul Langevin	Un parcours santé construit pour tous	1 200.00 €

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à verser les subventions aux coopératives des écoles, et à procéder aux démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°5 : Rapporteur M. MARSEILLE.

OBJET : Convention partenariale de mécénat Entreprise de Travaux FAYOLLE & FILS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** la convention partenariale de mécénat entre la Ville et l'Entreprise de Travaux FAYOLLE & FILS,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer ladite convention et à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°6 : Rapporteur Mme GUNOT.

OBJET : Formalisation des relations entre la Ville et les Associations sportives du territoire en un document unique

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **APPROUVE**, la formalisation des relations entre la Ville et les Associations sportives du territoire dans le document unique présenté en annexe.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°7 : Rapporteur Mme LETOURNEAU.

OBJET : Convention de partenariat entre la Ville de Garges-lès-Gonesse et le Syndicat Mixte Val d'Oise numérique

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Ville et le Syndicat Mixte Val d'Oise numérique via le HUB Tesla,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°8 : Rapporteur M. ZINAOUI.

OBJET : Modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise - Adhésion à la compétence facultative « contribution à la transition énergétique » et « infrastructures de charge »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO).

► **DECIDE** d'adhérer au SMDEGTVO pour la compétence facultative « contribution à

la transition énergétique », conformément à l'article 3.4 des nouveaux statuts.

▶ **DECIDE** d'adhérer au SMDEGTVO pour la compétence facultative « Infrastructures de charge » conformément à l'article 3.5 des statuts.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°9 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Convention constitutive de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et la Ville de Garges-lès-Gonesse

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, ses communes membres, leurs établissements publics locaux et autres acheteurs rattachés,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et son annexe « sélection des familles et sous-familles d'achats », et à prendre toutes mesures concernant son exécution,

▶ **INDIQUE** que la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est désignée en qualité de coordonnateur dudit groupement,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°10 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Attribution – Appel d'offres ouvert – Fourniture de repas en liaison froide

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** les accords-cadres relatifs à la fourniture de repas en liaison froide,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres relatifs :

- au lot n°1 (Fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et les structures d'accueil municipales de la petite enfance) conformément à la décision de de la Commission d'Appel d'Offres avec la société SOGERES, domiciliée 30 Cours de l'Île Seguin à BOULOGNE BILLANCOURT (92777), selon le bordereau des prix unitaires, et dont les prix moyens sont les suivants :
 - Prix repas enfant (maternelle et élémentaire) : 3,16 € TTC
 - Prix repas en crèche : 2,68 € TTC
 - Prix goûter enfant (maternelle et élémentaire) : 0,94€ TTC
 - Prix goûter en crèche : 0,93 € TTC
- au lot n°2 (Fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant des agents municipaux) conformément à la décision de de la Commission d'Appel d'Offres avec la société SOGERES, domiciliée 30 Cours de l'Île Seguin à BOULOGNE BILLANCOURT (92777), selon le bordereau des prix unitaires indiquant le prix d'un repas pour un agent à 6,80 € TTC.

► **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°11 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Marché n° 2020.040 – Suivi animation du Plan de sauvegarde de la copropriété Résidence Fabien à Garges-lès-Gonesse - Lot unique - Modification de contrat n°1

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **APPROUVE** la modification de contrat n°1 au marché n° 2020.040 relative au suivi animation du plan de sauvegarde de la Résidence Fabien à Garges-lès-Gonesse, conformément au projet joint à la délibération,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette modification de contrat, ainsi que tout document y afférent avec la société SOLIHA PARIS HAUTS DE SEINE VAL D'OISE, sise 29 rue Tronchet à PARIS (75008),

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°12 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Attribution – Fourniture et livraison de produits petits matériels et consommables d'entretien et d'hygiène pour la Ville de Garges-lès-Gonesse et son CCAS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BİRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **APPROUVE** les accords-cadres relatifs à la fourniture et livraison de produits petits matériels et consommables d'entretien et d'hygiène pour la Ville de Garges-lès-Gonesse et son CCAS,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres comme suit :

- Lot n°1 : Fourniture de produits d'entretien et d'hygiène avec la société DELAISY KARGO, domiciliée 3 rue d'Ableval, à SARCELLES (95200), selon le bordereau des prix unitaires,
- Lot n°2 : Fourniture de petits matériels, de consommables et d'accessoires d'entretien et d'hygiène avec la société DELAISY KARGO, domiciliée 3 rue d'Ableval, à SARCELLES (95200), selon le bordereau des prix unitaires.

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°13 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Protocole transactionnel en vue d'une indemnisation pour un sinistre du fait de l'activité des services municipaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel à conclure avec Monsieur Rachid BOUSTARI pour l'indemnisation à hauteur de 2 311,48 € TTC du sinistre subi le 2 mars 2020 en lien avec l'activité des services municipaux.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole transactionnel ainsi que tous les documents s'y afférents.

POINT N°14 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Convention-cadre pluriannuelle intercommunale du projet de renouvellement urbain de l'Agglomération Roissy Pays de France

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** les termes du projet de convention-cadre pluriannuelle intercommunale du projet de renouvellement urbain de l'Agglomération Roissy Pays de France ainsi que ses documents annexes ;

▶ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Ville,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention-cadre pluriannuelle intercommunale du projet de renouvellement urbain de l'Agglomération de Roissy Pays de France ainsi que ses documents annexes.

POINT N°15 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Cession d'une partie du terrain cadastré BC n°467 sis le Clos Boussein – lot a

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard

GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** la cession au profit de Monsieur et Madame MOREAU, d'une partie du terrain cadastré BC n°467 sis lieu-dit le Clos-Bousselin d'une superficie d'environ 500 m², correspondant au lot a, conformément au plan annexé à la présente délibération,

► **PRECISE** que la cession du lot a, d'une superficie d'environ 500 m² se fera au prix de 53 500.00 euros (cinquante-trois mille cinq cent euros), hors droit et frais de notaire à la charge des acquéreurs,

► **MANDATE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toute promesse de vente et tous actes notariés, ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

POINT N°16 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Cession d'une partie du terrain cadastré BC n°467 sis le Clos Bousselin – lot b

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon

pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **APPROUVE** la cession à Monsieur et Madame SYED, d'une partie du terrain cadastré BC n°467 sis lieu-dit le Clos-Bousselin d'une superficie d'environ 575 m², correspondant au lot b, conformément au plan annexé à la présente délibération,

▶ **PRECISE** que la cession du lot b, d'une superficie d'environ 575 m² se fera au prix de 65 000.00 euros (soixante-cinq mille euros), hors droit et frais de notaire à la charge des acquéreurs,

▶ **MANDATE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes notariés, ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

POINT N°17 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **APPROUVE** le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, délimité comme indiqué sur le plan annexé à la présente délibération,

▶ **APPROUVE** l'instauration d'un droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux dans les périmètres tels qu'ils figurent au plan annexé à la présente délibération,

▶ **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour exercer le Droit de Préemption défini par l'article L. 214-1 du Code de l'Urbanisme, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

► **PRECISE** qu'en application de l'article R. 211-2 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pour une durée d'un mois ainsi que d'une mention insérée dans deux journaux diffusés dans le département.

POINT N°18 : Rapporteur Mme LESUR.

OBJET : Utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

► **PREND ACTE** du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale attribuée en 2020 à la Commune de Garges-lès-Gonesse.

POINT N°19 : Rapporteur Mme LESUR.

OBJET : Utilisation du Fonds de Solidarité des Communes de la Région d'Ile-de-France au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

► **PREND ACTE** du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) attribué en 2020 à la Commune de Garges-lès-Gonesse.

POINT N°20 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Harmonisation du règlement du temps de travail et des congés des agents de la Ville et du CCAS de Garges-lès-Gonesse

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** le projet d'harmonisation du règlement du temps de travail et des congés des agents de la Ville et du CCAS de Garges-lès-Gonesse portant sur le décompte du temps de travail sur la base d'une durée annuelle de 1.607 heures, et tenant compte des sujétions auxquelles sont soumis certains de nos agents, et les modifications liées à l'intégration des nouvelles dispositions en vigueur, tel qu'il est joint à la présente délibération,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°21 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Approbation des emplois créés nécessaires aux besoins de fonctionnement des services

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** la création et la suppression des emplois permanents présentés dans les tableaux joints à la présente délibération, selon les conditions statutaires et de niveau de diplômes présentées pour chacun d'eux,

► **ABROGE** les précédentes dispositions relatives aux créations d'emplois dans les services à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

► **DIT** qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires pour ces postes, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base de l'article mentionné dans le tableau annexe pour chacun des postes en question,

► **DETERMINE** le niveau de rémunération de ces postes par référence à la grille indiciaire du grade sur lequel ils sont créés, avec application des normes de régime indemnitaire déterminées par les groupes de fonction auxquels ils appartiennent,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°22 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **AUTORISE** le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Ville de Garges-lès-Gonesse,

▶ **ADOpte** la norme comptable M57 pour le budget principal de la Ville de Garges-lès-Gonesse et son Centre Communal d'Action Sociale au 1er janvier 2022 antérieurement soumis à la norme comptable M14,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°23 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Révision libre de l'attribution de compensation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **APPROUVE** la fixation libre des attributions de compensation selon les modalités proposées dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 10 novembre 2020, telles que figurant dans le rapport joint,

▶ **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°24 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Mise en place du dispositif PayFiP Titres Régie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** l'adhésion de la Commune au service PayFiP Régie,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion à PayFiP et l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense (commissions bancaires) seront prévus au Budget le cas échéant,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°25 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2020 du budget principal et le Compte de Gestion 2020,

► **APPROUVE** le Compte de Gestion 2020 du budget principal,

► **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	44 979 295.70	74 254 475.38	119 233 771.08
DÉPENSES	36 241 443.66	60 547 797.07	96 789 240.73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT	+ 8 737 852,04	+ 13 706 678,31	+ 22 444 530,35
DÉFICIT			
INTÉGRATION DES RÉSULTATS	-10 915 081.55	+ 612 524,26	- 10 302 557,29
RESTE A REALISER			- 9 178 467,29
RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020			+2 963 505.77

POINT N°26 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2020

[Sortie de Monsieur le Maire]

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 31 voix pour : Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2020 du Budget Principal et le Compte de Gestion 2020,

▶ **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

▶ **PREND ACTE** de la présentation des données du Compte Administratif 2020 par politiques publiques telles que décrites en annexe à la présente délibération,

▶ **ADOpte** le Compte Administratif 2020 du budget principal, aux résultats tels que résumés ci-dessus.

[Retour de Monsieur le Maire]

POINT N°27 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2020 - Ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

9 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

▶ **DECIDE** de reprendre au compte 001, Résultat d'investissement reporté, le solde débiteur, hors restes à réaliser : 2 177 229.51 €,

▶ **DECIDE** d'affecter au compte 1068, Réserves : 11 355 696.80 €,

▶ **DECIDE** de reporter au compte 002, Résultat de fonctionnement reporté, le solde créditeur : 2 963 505.77 €.

POINT N°28 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Budget supplémentaire 2021 – Ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE selon pouvoir donné à Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, Mme HADJ-AHMED Malika.

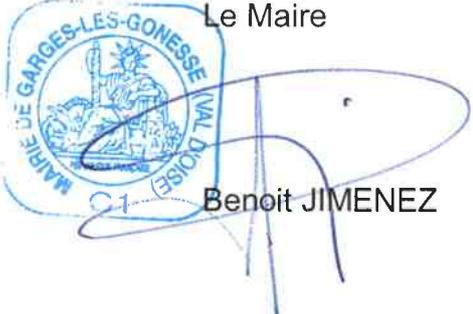
9 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi.

► **APPROUVE** le budget supplémentaire du budget principal de la Ville pour l'exercice 2021 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 19 604 600.31 euros.

Le Conseil Municipal prend fin à vingt heures et treize minutes.

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie, en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Garges-lès-Gonesse, le 5 juillet 2021

Le Maire

Benoit JIMENEZ